



FRANCE - CHINE - ESPAGNE - HONGRIE - LUXEMBOURG

**POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET RESPONSABILITÉ SOCIALE (DD&RS) DE L'ESSCA**



La politique DD&RS de l'établissement est structurée en 5 piliers qui sont les suivants :

- Stratégie et gouvernance
- Enseignements et formation
- Recherche et innovation
- Politique sociale
- Campus responsables

Chaque pilier contient un enjeu général et est parfois subdivisé en sous-piliers ayant chacun un objectif particulier. Les réalisations de l'ESSCA par pilier sont détaillées, ainsi que les indicateurs de suivi qui seront reportés annuellement dans le rapport annuel d'activité de l'école. Enfin les objectifs de l'ESSCA sur chaque pilier du DD&RS sont précisés et ont donné lieu à la définition d'un plan d'actions pour chaque direction.

La présente politique s'appuie sur le référentiel du Label DD&RS. Ce label est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles, de France Universités, du Ministère en charge du développement durable, du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du REseau Français des Etudiants pour le développement Durable (REPED).

I. Stratégie et gouvernance

Enjeu :

Associer toutes les parties-prenantes de l'ESSCA à une politique Développement Durable et RSE distinctive

Politiques appliquées :

- **Plan stratégique « Odysée 20-24 »**
- **Gouvernance DD&RS de l'ESSCA**
- **L'éthique au centre de la gouvernance de l'ESSCA**
- **Politique accréditations, labellisations et classements**
- **Politique achats responsables**
- **Politique et plan de communication responsable**
- **Engagements de l'École envers ses territoires**

- **Plan stratégique « Odysée 20-24 »**

Plusieurs phases de réflexion participative ont été mises en place afin de définir les orientations stratégiques de l'ESSCA jusqu'en 2024 : groupes de travail thématiques, conférences... Au total plus de 150 personnes ont été associées, toutes représentatives des étudiants, des collaborateurs, des professeurs, des Alumni et des parents d'élèves... Un état des lieux exhaustif du vécu, des points forts et points d'amélioration, des attentes et représentations pour chaque « partie prenante » a ainsi pu être coconstruit.

À la suite de cette première consultation en amont du plan stratégique, la réflexion participative se poursuit en aval, avec davantage de transversalité et de créativité, à travers le déploiement d'une vingtaine d'ateliers composés de plus d'une centaine de participants. Il s'agit d'imaginer ce que doit être l'expérience étudiante ou collaborateurs à horizon 2024.

Le résultat est un plan ambitieux : l'ESSCA a pour objectif d'intégrer le top 10 français et le top 30 européen des écoles de management, offrant ainsi l'un des meilleurs cadres de travail, de recherche et d'apprentissage d'ici 2024.

Reconnue pour son engagement social et sociétal, l'ESSCA entend notamment accentuer la dimension RSE de son plan stratégique. Soucieuse de s'aligner sur les 17 objectifs de développement durable établis par l'ONU, la stratégie repose en particulier sur un renforcement des engagements de l'école sur les plans :

- environnemental avec notamment un objectif de neutralité carbone des campus d'ici 2035 ainsi que des nouvelles chartes pour guider les pratiques responsables des achats et de la communication;
- social en particulier à travers des politiques de prévention et de santé, des chartes dédiées au développement durable auprès des associations;
- des enseignements, en poursuivant les activités à impact proposées aux élèves lors des semaines d'intégration et tout au long de l'année par la direction de l'expérience étudiante de l'ESSCA, en renforçant l'accompagnement psychologique et pédagogique des étudiants. Les programmes vont également être refondus en commençant par le cycle Master du PGE pour être mieux adaptés aux attentes des entreprises et organisations et pour mieux former les étudiants aux enjeux de la transition écologique.
- de la recherche avec un renforcement de la valorisation et dissémination des contributions scientifiques pluridisciplinaires réalisées par ses enseignants-chercheurs.

▪ **Gouvernance DD&RS de l'ESSCA**

L'ESSCA a nommé en 2014 une chargée de mission DD&RS afin de porter les enjeux de Développement Durable et de RSE au sein de l'école. Cette chargée de mission est sous la responsabilité directe de la Directrice de l'expérience étudiante, membre du comité exécutif du groupe.

Forte des différentes actions menées depuis une dizaine d'années sur ses campus, l'ESSCA a engagé dans le cadre de son nouveau plan stratégique un renforcement du positionnement de l'école sur les enjeux sociaux et environnementaux, que ce soit dans ses enseignements, dans la recherche ou sur les campus.

Accompagnée par un cabinet spécialisé en 2022-2023, l'ESSCA a mené une démarche de formalisation de sa politique de Développement Durable.

L'ensemble des parties-prenantes clés ont été interrogées sur les enjeux pour l'école et un groupe de travail a été chargé de réfléchir à des actions prioritaires pour l'école.

A l'issue de 5 réunions de travail ayant eu lieu entre septembre 2022 et février 2023, un plan d'actions portant sur chaque pilier du DD&RS a été défini et les 17 directions centrales de l'école ont des objectifs DD&RS. De plus, l'ensemble des objectifs de l'école a un lien avec au minimum un des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Des référents par pilier du DD&RS - appartenant tous au COMEX de l'ESSCA - ont été nommés afin de garantir le déploiement des engagements DD&RS de l'école sur tous les campus et dans toutes les directions.

La présente stratégie est le résultat du déploiement de la stratégie DD&RS de l'ESSCA. Un plan d'actions portant sur chaque pilier du DD&RS a été défini et les 17 directions centrales de l'école ont des objectifs DD&RS. De plus, l'ensemble des objectifs de l'école a un lien avec au minimum un des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

▪ **L'éthique au centre de la gouvernance de l'ESSCA**

Avec un statut juridique associatif respectueux d'équilibres économiques et sociétaux, l'engagement sociétal est au cœur du projet de l'ESSCA depuis sa création en 1909. L'ESSCA est solide : depuis plus de 110 ans elle porte des valeurs d'humanisme qui constituent le socle de son éthique. L'école est qualifiée EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général). Pour bénéficier de cette qualification, l'établissement doit justifier d'une gestion désintéressée et s'engager sur le caractère non lucratif de son activité qui doit œuvrer au bien commun. La qualification EESPIG comporte des engagements en termes de développement durable et de RSE, plus particulièrement dans les domaines de la diversité et de l'inclusion, mais aussi de l'impact dans les territoires et de la production scientifique.

Toutes les décisions stratégiques de l'école sont prises par le conseil d'administration. Toutes les parties-prenantes de l'ESSCA sont représentées par un membre du CA, composé notamment de l'Université Catholique de l'Ouest, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et du Réseau des Diplômés car ce sont les trois membres fondateurs de l'école.

La mission de l'ESSCA, reformulée en 2019 suite à une concertation de toutes les parties prenantes (étudiants, alumni, collaboratrices et collaborateurs, représentants des communautés partenaires, membres fondateurs), a été adoptée par le conseil d'administration dans la formulation suivante :

«ESSCA School of Management produit de la connaissance et forme des managers ainsi que des entrepreneurs responsables en tenant compte des dimensions humaines, éthiques et économiques des organisations dans un environnement multiculturel porté par la technologie et les innovations sociales.»

Elle repose sur le système de valeurs suivant :

- Compétence, Humanisme, Solidarité, Responsabilité, Ambition, Honnêteté, Autonomie, Imagination.

Ces valeurs expriment les croyances fortes et durables, en liaison directe avec l'histoire de l'École et la vision de la Gouvernance, qui orientent la stratégie. Elles sont portées et transmises individuellement et collectivement par les enseignants-chercheurs et les collaborateurs de l'École vers l'ensemble des parties prenantes, en particulier les étudiants.

▪ **Politique accréditations, labellisations et classements**

L'ESSCA s'engage à travers sa réponse aux enquêtes, classements, et dépôts de dossiers en vue d'obtention de labellisations et certifications qui intègrent les critères RSE et atteste de l'engagement de l'école sur les plans académiques, sociaux et environnementaux.

Le programme Grande École de l'ESSCA est revêtu du grade de Master. Ce label issu du schéma LMD, est délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il atteste un haut niveau de compétences professionnelles et la qualité du diplôme au niveau national et international et de l'intégration de l'activité de recherche de l'établissement dans les enseignements constitutifs du programme

L'ESSCA fait partie des 10 écoles de commerce postbac délivrant pour son Programme Grande École le grade de Master.

Le Bachelor en management international de l'ESSCA est quant à lui visé et revêtu du grade de licence. Cette reconnaissance accordée par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, évalue plus particulièrement l'adossement du programme à la recherche, la politique sociale de l'établissement ainsi que son ancrage territorial.

L'ESSCA détient les accréditations internationales, AACSB, AMBA et EQUIS.
L'École fait ainsi partie du 1% des business schools dans le monde qui affichent la « triple couronne », à savoir ces 3 accréditations.

En 2022 l'ESSCA a renouvelé son engagement dans la démarche PRME et a publié son deuxième rapport PRME. Lancée en 2007, *Principles for Responsible Management Education* (PRME) est une initiative internationale soutenue par le Global Compact des Nations Unies. Elle a pour objectif d'inspirer et de récompenser les initiatives en matière d'éducation responsable, de recherche et de leadership.

L'ESSCA s'est vu décerner le Label « Bienvenue en France » deux étoiles, pour une durée de 4 ans en 2020, par Campus France. Il s'agit d'une récompense nationale, gage de la qualité d'accueil offerte par les établissements d'enseignement supérieur aux étudiants internationaux. L'ESSCA fait partie des 120 établissements labellisés parmi les 191 engagés dans la démarche.

L'école est également labellisée BSIS - Business School Impact System - Le dispositif BSIS identifie l'influence d'un établissement au niveau de son ou de ses territoires d'implantation. Il mesure les impacts de l'école sur 7 catégories d'indicateurs évaluant tous les domaines de la vie de l'établissement, tant sur le plan académique, économique, social, environnemental, que contribution au rayonnement des territoires.

Après des années d'engagement sur les sujets environnementaux et sociaux, l'école a engagé une démarche de labellisation DD&RS en 2022.

L'engagement de l'ESSCA se reflète également dans les classements internationaux. En 2021, le Financial Times a classé l'école au 8^e rang mondial des publications en matière de RSE, reconnaissance de l'engagement des enseignants-chercheurs sur les thématiques du Développement Durable.

En 2023, le magazine Challenges classe l'ESSCA meilleure école de commerce pour ses 2 programmes post-bac :

- 1^{re} école de commerce pour son programme Grande École. L'ESSCA a été évaluée parmi 15 écoles sur les critères durée du grade, accréditations, attractivité du programme, mentions bien et très bien parmi les intégrés, salaire 1^{er} emploi et budget de l'école.
- 1^{re} école de commerce pour son Bachelor en management international. L'ESSCA a été évaluée parmi 13 écoles sur les critères accréditations, sélectivité à l'entrée, mentions bien et très bien parmi les intégrés, salaire au 1^{er} emploi et budget de l'école.

▪ Politique d'achats responsables

L'ESSCA vise à s'engager ainsi à déployer une stratégie favorisant l'acquisition de biens et de services provenant de fournisseurs qui respectent les droits fondamentaux des individus et qui s'engagent à adopter des pratiques responsables dans des thèmes comme l'implication dans l'économie circulaire, l'attention au pays de fabrication et le choix de circuits courts. L'école a rédigé une charte d'achats responsables.

L'objectif de l'ESSCA à travers cette charte est :

- D'exprimer ses attentes à l'égard de ses fournisseurs et sous-traitants. Elle marque la volonté de l'École de s'inscrire dans la durée par le critère de sélection « Développement Durable » au même niveau que les critères présentement utilisés coût, qualité, service, innovation et maîtrise des risques ;

- De partager son engagement avec ses fournisseurs et sous-traitants et de s’assurer de leur implication dans le développement durable.

L’ESSCA privilégie le mobilier fabriqué en France pour ses campus nationaux, les fournitures recyclées et/ou recyclables, l’utilisation de marqueurs à tableaux blancs rechargeables, de produits ménagers fabriqués ou distribués par un établissement et service d’aide par le travail (ESAT). Dans la mesure du possible, le café et thé servis gratuitement au personnel présentent une certification Fairtrade.

En 2022, le Comité de pilotage DD&RSE de l’ESSCA a approuvé le projet « zéro plastique » sur les campus en privilégiant dans un premier temps les propositions alternatives à l’utilisation des bouteilles en plastique (utilisation de gourdes, carafes, fontaines à eau).

L’ESSCA utilise les nappes lavables et la vaisselle réutilisable lors des réceptions qui se déroulent dans ses locaux.

Tout nouveau fournisseur est invité à indiquer s’il a adopté une démarche responsable ainsi qu’à préciser ses Labels, normes ISO ou Chartes RSE.

▪ **Politique et plan de communication responsable**

L’ESSCA s’engage en faveur de l’environnement et de l’humain pour plus de diversité, de solidarité, d’égalité des chances et de lutte contre le changement climatique.

Sa politique et son plan de communication s’attachent à promouvoir des actions de partage et de sensibilisation des publics à la nécessité d’une démarche plus responsable par les prises de parole et les initiatives de l’École. Plusieurs leviers d’actions sont activés pour une communication plus responsable, à la fois sur les messages et les supports tout en étant adapté à l’audience visée : écoute des différents publics et démarche sincère d’aide et de réponse aux besoins, accessibilité des contenus, écriture inclusive, transparence et honnêteté, respect de la politique RGPD.

▪ **Engagement de l’Ecole envers ses territoires**

L’ESSCA est un établissement multi-campus, implanté dans six métropoles françaises. Le siège social de l’Association ESSCA, qui porte la personnalité juridique de l’ensemble du groupe, est à Angers. À ce titre, l’ESSCA est membre de :

- L’ensemble métropolitain Angers Loire Campus, GIS qui réunit l’ensemble des acteurs de l’enseignement supérieur de la métropole angevine ;
- Membre associé de l’École doctorale EDGE (Économie Droit et Gestion) des Universités de Nantes, Angers et Le Mans ;
- Végépolys Valley, pôle de compétitivité mondial en matière de végétal ;
- La Conférence des Grandes Écoles ;
- La FESIC ;
- La Conférence Régionale des Grandes Écoles Pays de la Loire ;
- L’AGERA ;
- La Conférence Régionale des Grandes Écoles Nouvelle Aquitaine ;
- La Conférence Régionale des Grandes Écoles Provence Alpes Côte d’Azur.
- Du Comité 21 en Pays de la Loire ;
- Du GIEC Pays de la Loire (un enseignant-chercheur de l’ESSCA, Le Professeur Jean-Louis Bertrand, en est vice-président) ;
- Récemment établie à Strasbourg, l’ESSCA a présenté sa candidature à Alsace Tech en octobre 2022 et doit avoir accompli un cycle de diplomation pour y être éligible.

Des représentants de l'ESSCA sont également membres de la gouvernance de plusieurs réseaux nationaux et internationaux :

- Le Directeur Général Jean Charroin est membre :
 - De la Commission d'Evaluation des Formations et Diplômes de Gestion (CEFDG) ;
 - Du bureau de la FESIC ;
 - Du bureau de la CDEFM ;
 - Du conseil de groupement Angers Loire Campus ;
 - De la coopération académique internationale *Deans across Frontiers* ;
 - Du collège des écoles associées de l'Université Catholique de l'Ouest.
- Le Directeur Général Adjoint Benjamin Morisse est membre :
 - De la commission d'accréditations de la CGE ;
 - Du collège des écoles associées de l'Université Catholique de l'Ouest ;
 - Du CIDEGEF au sein de la AUF ;
 - Du conseil scientifique des assises scientifiques de la francophonie.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Labels et certifications obtenus
- Classements de référence
- Existence d'un document stratégique DD&RS et d'un plan d'actions associé
- Existence d'une mission/organisation DD&RS
- Légitimité et représentativité de la mission/organisation DD&RS
- % de parties prenantes impliquées dans la définition de la stratégie/parties prenantes identifiées
- Nombre de services/directions ayant des objectifs DD&RS
- % des objectifs DD&RS/ensemble des objectifs
- Budget alloué DD&RS/budget établissement
- Existence d'une charte d'achats responsables
- Critères d'exclusion DD&RS dans le choix des prestataires
- Nombre de publications en lien avec la démarche RSE de l'École
- Existence d'actions de communication DD&RS récurrentes à destination des parties prenantes internes (étudiant.e.s, enseignant.e.s chercheur/euses, personnels, vacataires) et externes
- % des personnes touchées par les communications (par catégorie de PP)
- Nombre de réseaux nationaux et internationaux dont l'établissement est partie prenante

Nombre de gouvernances de réseaux nationaux et internationaux impliquant un représentant de l'établissement

Objectifs cibles :

- Rejoindre les écoles du top 30 européen en 2024
Renforcer l'impact positif de l'ESSCA dans le monde socio-économique

II. Enseignement et formation

Enjeu :

Fournir des enseignements de qualité, exigeants et reflétant l'engagement environnemental et social de l'École

2.1. Enseignements et programmes

Enjeu :

Former les acteurs et actrices de l'économie de demain

Politiques appliquées :

- **L'intégration des concepts DD&RS dans les enseignements**
- **Des projets pédagogiques permettant la formation des étudiants et étudiantes aux enjeux de la transition écologique**
- **Un projet de transformation des programmes**

- **L'intégration des concepts DD&RS dans les enseignements**

La mission d'une école de management est de former des futurs managers pleinement conscients des grands enjeux socio-économiques, capables d'intégrer les principes du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale des Entreprises à leurs décisions.

La thématique de recherche centrale de l'ESSCA est celle du Leadership Responsable. Cette thématique, en lien direct avec la mission de l'ESSCA, prend racine dans les travaux de ses enseignants-chercheurs, elle est déclinée disciplinairement et ainsi portée par l'ensemble des départements académiques de l'école.

Dans chaque programme de cours sont précisés les ODD cibles – Objectifs de Développement Durable de l'ONU – l'essentiel des modules propose au moins une séance sur la RSE. Ainsi, chaque enseignement dispensé à l'ESSCA en Programme Grande École et en Bachelor répond à un enjeu du Développement Durable.

En dehors de modules dédiés (facultatifs ou obligatoires), deux formations diplômantes portent exclusivement sur les enjeux RSE ou sur l'Économie Sociale et Solidaire :

- La Majeure ISMESS (Innovation Sociale et Management de l'Économie Sociale et Solidaire), ouverte depuis plus de vingt-cinq ans et témoignant de l'engagement historique de l'ESSCA dans ce secteur ;
- et le MSc in International and Sustainable Management.

L'ESSCA propose également deux formations diplômantes en ligne sur son Online Campus qui permettent de répondre aux enjeux actuels de la transition écologique en formant des professionnels prêts à relever les défis du développement durable :

- Le MSc International Business 4.0 - Leading Green & Digital Transformation ;
- et MSc International Business 4.0 - Creative & Sustainable Tourism & Hospitality

Les étudiants sont appelés à mobiliser leurs compétences DD&RS lors des stages et mémoires pour lesquels les rapports de stages/mémoires contiennent une composante notée sur la RSE.

L'ESSCA réalise annuellement une enquête 1^{er} emploi qui interroge les nouveaux diplômés sur la dimension RSE de leur 1^{er} emploi et sur leur satisfaction concernant la formation suivie en transformation environnementale reçue lors de leurs études.

▪ **Des projets pédagogiques permettant la formation des étudiants et étudiantes aux enjeux de la transition écologique**

L'ESSCA cherche à sensibiliser ses étudiants aux enjeux du Développement Durable à travers plusieurs initiatives.

A la rentrée 2022, l'ESSCA a proposé aux étudiants entrants du Bachelor en Management International (BMI) et du Programme Grande Ecole (PGE) deux jours de Marathon entrepreneurial à impact positif encadré par Makesense, spécialiste de l'accompagnement des jeunes citoyens engagés pour transformer le mode du 21^e siècle.

Un éco-challenge, *2 heures pour le climat*, jeu conçu et financé par l'ESSCA et proposé par *Little Big Impact* pour donner les clés de compréhension sur le dérèglement climatique, mobiliser et changer ses pratiques pour agir au quotidien a été proposé aux étudiants de l'école.

ESSCA encourage également ses étudiants à passer le *Sulitest (Sustainability Literary Test)*, test international permettant d'évaluer les connaissances de base des étudiants en Développement Durable et de RSE avec 50 questions.

Le programme *REBOOT* a été lancé en 2021 pour sensibiliser les étudiants à la communication responsable. À l'ESSCA, l'évènement est proposé prioritairement aux étudiants de la Majeure Corporate Communications & Digital Media qui rejoignent les étudiants des écoles de communication pour participer à plusieurs jours d'évènements dédiés à la communication responsable.

▪ **Un projet de transformation des programmes**

La direction des programmes de l'ESSCA a lancé début 2023 un projet de Transformation écologique et sociétale dans les programmes.

Ce projet vise à établir, pour les programmes académiques et dans les syllabus un état des lieux des enseignements relatifs aux enjeux environnementaux dispensés à l'ESSCA ainsi qu'une feuille de route coconstruite avec la faculté pour approfondir, ajuster ou compléter ceux-ci.

L'évaluation de l'enseignement des questions environnementales à l'ESSCA va faire l'objet d'une analyse par un sociologue de mars à juin 2023.

La révision complète des programmes est prévue pour la rentrée 2024/2025.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Nombre de programmes de formation avec une composante RSE
- Idem formation continue
- Marquage DD&RS au niveau des formations
- % de formations marqués sur la totalité des formations réalisées sur une période donnée
- Marquage les relations aux ODD des programmes de formations continues
- Nombre de stages/projets tutorés/simulations avec critères DD&RS par formation initiale et continue
- Résultats à l'enquête 1^{er} Emploi concernant les enjeux DD&RS

Objectif cible :

Une révision complète des programmes pour la rentrée 2024 afin de préparer les étudiants à être les acteurs responsables de la société de demain.

2.2. Engagement étudiant

Enjeu :

Encourager l'engagement des apprenants et apprenantes

Politiques appliquées :

- **Sensibilisation des élèves au DD&RS**
- **Reconnaissance des initiatives étudiantes et politique de soutien de la vie associative**
- **Aménagement de scolarité**
- **Soutien à l'entrepreneuriat étudiant**

▪ **Sensibilisation des élèves au DD&RS**

En janvier 2022, la Direction de l'Expérience Etudiante a lancé son premier appel à projets avec pour objectif de libérer la créativité des étudiants autour des thématiques de la prévention et du bien-être :

- La prévention des addictions
- La prévention des comportements à risque
- La lutte contre les violences
- La lutte contre les discriminations
- Le bien être étudiant
- La lutte contre la précarité et l'isolement.

L'objectif de ce grand appel à projets était de proposer de nouveaux formats, plus proches des étudiants, mais aussi créer une nouvelle relation entre les étudiants et l'ESSCA en leur permettant de devenir de réels acteurs de changement au sein de leur environnement.

Après plusieurs semaines d'échanges et de construction sur les campus, ce sont plus de 20 projets qui ont émergé. Certains se sont déroulés localement, d'autres ont été déclinés sur l'ensemble des campus. Les thématiques et les formats étaient tous différents et novateurs : Ateliers de sensibilisation aux comportements à risques animés par les pairs, spots publicitaires contre les discriminations, cours de cuisine, film documentaire sur le parcours et la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes, etc.

Du 14 au 17 mars 2022, la semaine de la Prévention a été organisée sur le campus d'Angers avec la participation des associations étudiantes. Au programme :

- Sensibilisation au handicap visuel
- Collecte de vêtements au profit de l'Ukraine
- Journée de la jupe
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire
- Handibasket
- Sécurité routière
- Course d'orientation (orientation écologie)
- Sensibilisation à l'isolement des personnes âgées et liens intergénérationnels

A la rentrée 2021 comme à la rentrée 2022, 1400 élèves de 1ère année PGE ont participé à un projet innovant et solidaire au sein de 5 Instituts Médico-Educatifs (IME) proches des campus. Pendant 3 jours, cette promotion de l'ESSCA a réalisé des structures en bois, en extérieur, afin de répondre aux besoins des IME et ainsi contribuer à améliorer la qualité de vie des enfants, des jeunes et de leurs familles. Les élèves ont donc troqué leurs stylos pour des scies, et leurs cahiers par des morceaux de bois, pour réaliser essentiellement des espaces de convivialité, ludiques, sportifs et/ou éducatifs.

Ce projet a été coordonné avec notre partenaire Splash Project, afin de bien définir les missions et le fonctionnement de chaque équipe, des interactions, de l'avancement des travaux.

Cette action qui avait pour objectif de créer du lien au sein des promotions a permis une intégration au sein de leur classe et de l'école tout en impactant positivement nos différents écosystèmes et a apporté à ces 5 IME de nouvelles possibilités d'épanouissement. Le bilan de cette 1^{ère} édition a fait apparaître 90 % de retour positif.

▪ **Reconnaissance des initiatives étudiantes et politique de soutien de la vie associative**

Au sein de ses programmes, l'ESSCA accorde une place particulière au développement de la vie associative. Cet engagement constitue une expérience enrichissante et bien complémentaire aux études : gestion de projets, solidarité et travail en équipe, prise de responsabilité et tout simplement plaisir de travailler ensemble et de se rendre utile. La vie associative est aussi l'occasion de pratiquer la démocratie interne : les occasions de concertation et de débat dans l'école sont nombreuses et permettent à tous les étudiants d'être des acteurs actifs et responsables.

La direction de la vie étudiante de l'ESSCA est chargée entre autres de développer vie associative sur tous les campus et de soutenir les associations étudiantes dans leurs projets. Une attention particulière est donnée à l'impact positif sur la société des associations de l'ESSCA et l'école encourage les actions de développement durable et de RSE dans toutes les activités de l'École.

L'ensemble des membres des bureaux des associations étudiantes de l'ESSCA doit signer la charte des associations étudiantes de l'école qui précise le comportement qui est attendu d'eux tout au long de leur mandat.

Par ailleurs, six associations étudiantes sont dédiées aux actions humanitaires et sociales :

- AS DE CŒUR - Forme et invite les élèves du site de Paris à se déplacer dans les hôpitaux pour enfants afin d'y organiser des ateliers « jeux ».
- ASE (Association solidaire de l'ESSCA) - Présente sur les campus d'Aix-en-Provence, d'Angers et de Paris. L'objectif de l'ASE est de lancer un mouvement solidaire audacieux parmi les élèves de l'ESSCA et sensibiliser à des causes fondamentales : Aide aux enfants en difficultés, collectes de denrées alimentaires pour les sans-abris ou encore campagne de don du sang.
- ENACTUS -EN pour ENTREPRENEURIAT, ACT pour ACTION, US pour COMMUNAUTE D'ETUDIANTS, de PROFESSIONNELS et D'ENSEIGNANTS. Enactus est une ONG qui vise à soutenir des élèves du monde entier dans leurs actions entrepreneuriales. Présente dans 37 pays du monde, l'association regroupe plus de 72 000 élèves. Au cours de l'année, Enactus France organise différents événements pour donner de la visibilité aux projets les plus prometteurs : webinaires, séminaires, etc. Une antenne Enactus est présente sur les campus d'Angers et Paris. Les projets existants développés par ENACTUS ESSCA sont les suivants :
 - Récu'pote : Lutte contre le gaspillage alimentaire en fabricant des confitures et des compotes avec les fruits abîmés avec l'aide de seniors
 - Keskoncook : Lutte contre la malbouffe étudiante à travers des vidéos recettes, astuces, conseils de professionnels.
- LYON' NOUS - Association humanitaire et sociale du campus de Lyon
- UNIVERT - Sensibilisation des élèves du campus parisien au développement durable
- WILD AND FREE - Activités en lien avec la nature, randonnées, découverte du campus de Lyon

Par ailleurs, les subventions aux projets étudiants sont conditionnées par le calcul de leur empreinte carbone et la mise en place d'actions de compensation.

En dehors de la vie associative, l'engagement des étudiants les plus engagés est récompensé lors de la cérémonie de remise des diplômes ou le « parcours exceptionnel RSE » est distingué.

▪ **Parcours atypiques et aménagements de scolarité**

Les étudiantes et étudiants souhaitant continuer à exercer leur passion à haut niveau tout en suivant leurs études peuvent bénéficier d'aménagements de scolarité. Sportifs de haut niveau, artistes professionnels ou encore entrepreneurs, en fonction du profil et des besoins liés à l'activité, des solutions sur mesure sont construites pour favoriser des parcours riches et variés tout au long du cursus à l'ESSCA.

Dès le début de l'année académique, en collaboration avec la direction du programme, les élèves rencontrent la direction d'études de leur campus pour élaborer un parcours conciliant les exigences de leur activité et les exigences du programme.

▪ **Soutien à l'entrepreneuriat étudiant**

INCUB'ESSCA est l'incubateur de l'ESSCA, School of Management.

Au service de la réussite de ses étudiants et jeunes diplômés, l'ESSCA met en œuvre un dispositif de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création d'entreprises.

Les actions menées dans ce cadre se concrétisent par :

Des enseignements de formation initiale dispensés tout au long des années du cursus Grande Ecole et plus particulièrement au sein de la Majeure de Master 2 "Entrepreneuriat".

Des modules de formation continue pour des cadres et managers en situation de création, de reprise ou de transmission/cession d'entreprise.

Des activités de conseil et recherche menées par l'Axe Entrepreneuriat, Business Models, Innovation (EBMI).

La participation au Pôle Entrepreneuriat Etudiants.

Cette action en faveur de l'entrepreneuriat est complétée par l'accompagnement des créateurs dans la réussite de leur projet au sein de l'incubateur INCUB'ESSCA sur le campus de Paris.

De plus, chaque année, l'ESSCA, l'association des diplômés, CAPESSCA et le parrain de promotion remettent plusieurs bourses "Entreprendre" afin de soutenir les projets des jeunes diplômés de l'école.

Les actions menées dans ce cadre se concrétisent par :

- Des enseignements de formation initiale dispensés tout au long des années du cursus Grande Ecole et plus particulièrement au sein de la Majeure de Master 2 "Entrepreneuriat".
- Des modules de formation continue pour des cadres et managers en situation de création, de reprise ou de transmission/cession d'entreprise.
- Des activités de conseil et recherche.
- La participation au Pôle Entrepreneuriat Etudiants.

Cet engagement en faveur de l'entrepreneuriat est complété par l'accompagnement des créateurs dans la réussite de leur projet au sein de l'incubateur INCUB'ESSCA sur le campus de Paris.

De plus, chaque année, l'ESSCA, l'association des diplômés, CAPESSCA et le parrain de promotion remettent plusieurs bourses "Entreprendre" afin de soutenir les projets des jeunes diplômés de l'école.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- % d'étudiant(e)s impliqués dans des initiatives DD&RS
- % de subventions conditionnées à des actions de compensation de l'empreinte carbone des projets
- Nombre d'élèves ayant bénéficié d'aménagements de scolarité
- Nombre de projets incubés et accélérés

Objectif cible :

- Formaliser la reconnaissance de l'engagement étudiant dans le supplément au diplôme, au titre de l'acquisition extra-académique de compétences

2.3. Ressources humaines

Enjeu :

Renforcer l'attractivité de l'École comme employeur de référence et garantir un corps professoral international de haut niveau capable d'articuler ses productions intellectuelles avec les attentes des entreprises et des apprenants

Politiques appliquées :

- **Politique de recrutement et d'attractivité des talents**
- **Développement des compétences**

- **Politique de recrutement et d'attractivité des talents**

À la suite du plan de développement stratégique, afin de soutenir le mouvement de diversification du portefeuille de programmes et d'accroître la production de recherche, il a été décidé que la stratégie en matière de ressources humaines mettrait davantage l'accent sur le développement du corps professoral.

Conformément au soutien budgétaire voté par le Conseil d'administration, une moyenne annuelle de 20 recrutements supplémentaires d'enseignants-chercheurs ETP sera mise en œuvre au cours des trois prochaines années. Leurs profils devront alimenter les programmes dans les domaines de la finance, de la gestion des ressources humaines, de la stratégie et de l'entrepreneuriat, du webmarketing et des affaires internationales, ainsi que l'effort de recherche en finance et gestion des risques, les études sur l'Asie et l'UE, les organisations digitales, l'entrepreneuriat et l'innovation. Ces nouveaux membres de la faculté devront avoir une expérience internationale, être capables d'enseigner en anglais et être actifs dans la recherche et se montrer intéressés par des mobilités d'enseignement ou de recherche dans des universités partenaires.

L'ESSCA s'appuie sur son identité d'institution centenaire à but non lucratif, portant des valeurs de durabilité de l'emploi, d'attention aux personnes et d'opportunités de développement de carrière pour attirer de nouveaux profils.

L'attractivité de l'école par également par sa stratégie en matière de ressources humaines mise en œuvre par le biais des politiques suivantes :

- aider le personnel à trouver un logement lorsqu'il rejoint l'ESSCA ou candidate à la mobilité d'un site à l'autre ;
- accompagner les salariés dans leur activité professionnelle en offrant une écoute active au sein du service RH, dans le respect des valeurs humanistes prônées au sein de l'école

- aider le personnel à épargner grâce à un livret d'épargne salariale ;
- un plan de développement des compétences au niveau individuel et collectif ;
- un régime avantageux de soins de santé complémentaires pour les membres du personnel et leur famille ;
- un accord d'entreprise sur le travail à distance ;
- l'accès aux informations sur les rémunérations par catégorie de salariés (bilan social) ;
- des évaluations annuelles des progrès et des entretiens professionnels bisannuels ;
- l'accompagnement des opérationnels dans une logique de développement des compétences pour favoriser le dialogue et créer un climat de confiance entre les salariés et les managers. A cet égard, des formations au management ont été rendues obligatoires.
- une communication interne renouvelée et un processus d'intégration (*onboarding*).

▪ Développement des compétences

En 2021, l'ensemble des 400 collaborateurs de l'école a reçu une sensibilisation de deux heures aux enjeux de la RSE.

Les collaborateurs de l'ESSCA ont également été formés sur des sujets plus spécifiques en fonction de leur domaine d'expertise ou de leurs missions au sein de l'école.

Ainsi, la Référente Handicap de l'école a suivi une formation de 7 heures sur les référents Handicap face au handicap psychique.

Une formation sur le rôle en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail d'une centaine d'heures a été reçue par 27 personnes dont 6 enseignants-chercheurs. On peut également citer la Fresque du Numérique que les membres de la Direction des Systèmes d'Information ont suivie en 2022.

Au total en 2022, ce sont 316 heures de formation sur le harcèlement sexiste et sexuel, le harcèlement moral, l'inclusion, les risques psychosociaux ou encore l'optimisation de l'utilisation énergétique qui ont été reçues par les collaborateurs de l'école.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) – désormais la GEPP – de l'ESSCA prévoit d'accroître les compétences environnementales et sociétales au sein de l'école afin de concilier au mieux le développement équilibré de l'institution et les attentes des diverses parties-prenantes en termes de RSE.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Nombre de professeurs internationaux recrutés
- Nombre de professeurs permanents
- Nombre de nationalités représentées
- Qualification des enseignants (Doctorat, PhD, etc.)
- % d'Enseignant.e.s et/ou Chercheurs/euses formés au DD&RS
- Existence de mesures de valorisation et reconnaissance des initiatives DD&RS des enseignants

Objectifs cibles :

- Augmenter le nombre de professeurs internationaux (70 % des nouveaux recrutements) et la proportion de femmes grâce à une politique d'égalité des chances.
- Rester l'employeur de référence dans le secteur de l'enseignement supérieur en entreprise à Angers et dans la région.
- Rester un employeur de choix à Paris, Aix-en-Provence, Bordeaux, Lyon (ainsi qu'à Budapest et Shanghai).

- Devenir un employeur reconnu dans le secteur de l'enseignement supérieur à Strasbourg et dans les nouveaux campus internationaux.
- Devenir la meilleure école de commerce avec laquelle travailler en 2025.

III. Recherche

Enjeu :

Garantir une excellence scientifique de haut niveau capable d'articuler ses productions intellectuelles avec les attentes des entreprises et des apprenants

Politiques appliquées :

- **Une thématique de recherche commune le leadership responsable**
- **Recherche et éthique**
- **Collaborations scientifiques et internationalisation de la recherche**
- **Valorisation de la recherche : ESSCA Knowledge**

▪ **Une thématique de recherche commune : le leadership responsable**

La thématique de recherche centrale de l'ESSCA est celle du leadership responsable. Cette thématique, en lien direct avec la mission de l'ESSCA, prend racine dans les travaux de ses enseignants-chercheurs et plus d'un tiers des productions scientifiques sont liées aux problématiques de responsabilité sociale des entreprises, de développement durable, de soutenabilité des modèles économiques, de la finance verte, etc.

Elle porte une vision partagée des évolutions sociétales et des nouvelles formes d'organisation, tout en promouvant l'histoire de l'école, ses valeurs. Par ailleurs, cette thématique inclusive peut être déclinée disciplinairement par l'ensemble des départements académiques de l'école. Chaque groupe de recherche a ainsi pour objectif de l'aborder par le prisme d'une ou plusieurs thématiques de recherche spécifique.

L'activité de recherche de l'école est divisée en six groupes de recherche intégrant chacun au minimum une thématique de recherche DD&RS :

- *Economics, Law and Society* qui étudie notamment l'économie écologique et de l'environnement ;
- *Finance, Accounting and Management Control* qui alimente la recherche en finance durable ;
- *Marketing and Retailing* qui travaille notamment sur « Penser un marketing durable et éthique » ;
- *Operations Management and Decision Science* qui étudie entre autres les achats responsables ;
- *Organization, Management and Human Resources* dont les travaux portent sur l'innovation organisationnelle et la durabilité, la résilience et le bien-être au travail ainsi que l'éthique organisationnelle et individuelle ;
- *Strategy, Entrepreneurship and International Business* dont un des axes de recherche est la responsabilité et soutenabilité en SEIB.

En 2021, le Financial Times a classé l'école au 8^e rang mondial des publications en matière de RSE, reconnaissance de l'engagement des enseignants-chercheurs sur les thématiques du Développement Durable.

▪ Recherche et éthique

L'ESSCA affirme dans sa politique de recherche, *ESSCA Research Policy*, son attachement à la production et à la diffusion d'une recherche responsable et met en place des dispositifs visant à s'assurer du respect des principes d'intégrité scientifique et d'une recherche éthique.

L'ESSCA adhère aux valeurs et principes de la déclaration de Singapour (2010) sur l'Intégrité en recherche et du code de conduite européen pour l'intégrité en recherche (2018).

Ainsi, les recherches conduites au sein de l'ESSCA doivent contribuer positivement au fonctionnement de la société et protéger les chercheurs et les participants à la recherche en préservant leur sécurité, leur dignité et leur vie privée. Les chercheurs doivent conduire leur recherche en respectant les lois en vigueur dans les pays où elles se déroulent et les principes d'intégrité scientifique et de recherche éthique (transparence et fiabilité de la recherche, respect des idées et travaux antérieurs, contribution réelle des auteurs signant une recherche, respect des sujets humains, protection des données, vigilance vis-à-vis des sujets et contextes sensibles, encadrement strict des compensations, etc.).

L'ESSCA s'est dotée d'un comité éthique de la recherche. Ce comité est présidé par une personnalité indépendante. Il est composé de professeurs de l'ESSCA reconnus pour leurs compétences professionnelles et leur participation aux réflexions éthiques au sein de leurs communautés.

Le président et les membres du comité éthique sont nommés pour une durée de trois ans renouvelables.

Les missions du comité éthique de la recherche sont les suivantes :

- Porter une appréciation éthique sur les projets de recherche qui lui sont soumis ;
- Proposer au Décanat des modifications relatives aux dispositions déontologiques et éthiques prises par l'ESSCA ;
- Porter une appréciation sur l'opportunité d'engager une enquête interne en cas d'inconduite scientifique portée à sa connaissance par le Décanat.

Tout enseignant-chercheur de l'ESSCA initiant un projet de recherche doit remplir le questionnaire éthique d'auto-évaluation et dans l'hypothèse où le projet de recherche de l'enseignant-chercheur correspond à l'un des cas de figure prévu dans ce questionnaire, ce dernier doit obligatoirement saisir le comité d'éthique. Le comité éthique peut également être saisi par le Décanat en cas de suspicion de méconduite scientifique.

Les principes d'intégrité scientifiques suivants doivent être respectés par les chercheurs :

- **Transparence et fiabilité de la recherche.** Chaque projet de recherche doit être conduit tout au long de son cycle de vie en respectant les principes de rigueur et de fiabilité.
- **Respect des idées et des travaux antérieurs.** Les recherches doivent citer de manière appropriée tous les travaux antérieurs sur lesquels elles s'appuient quelle que soit la forme du contenu (texte, figure, image, son, vidéo, etc.) ou la nature desdits travaux (académiques ou non académiques). L'ESSCA s'appuie sur les rapports d'activité de la commission anti-plagiat de la FNEGE et la charte anti-plagiat de la FNEGE pour définir la notion de plagiat.
- **Respect des sujets humains.** Les recherches menées sur des sujets humains (expérimentation) ou impliquant la collecte de données sur des sujets humains doivent être réalisées en s'assurant du consentement libre et éclairé des participants.
- **Reconnaissance des auteurs et des contributions.** Les productions sont signées par des auteurs qui ont une contribution significative (revue de littérature, conception de la recherche, collecte des données, traitement, analyse, interprétation, écriture).

- Protection des données. Les recherches conduites doivent respecter les règles relatives au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).
- Déclaration des conflits d'intérêts. Les éventuels conflits d'intérêts doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du comité d'éthique de l'ESSCA.
- Vigilance relative aux personnes vulnérables et aux sujets sensibles. Les participants mineurs et les personnes vulnérables (en situation de handicap, rattachées hiérarchiquement à une partie prenante de l'étude, etc.) doivent faire l'objet d'une attention particulière du chercheur, de même que les recherches portant sur des contextes/sujets sensibles.
- Rémunération des participants. En cas de compensation financière ou équivalente à une étude (cas fréquent dans le cadre des expérimentations), les recherches doivent être impérativement et préalablement soumises au comité éthique de l'ESSCA.

▪ Collaborations scientifiques et internationalisation de la recherche

Les collaborations de recherche de l'ESSCA sont principalement réalisées au niveau individuel, par la participation formelle ou informelle aux travaux de laboratoires de recherche présents au sein des territoires où est implantée l'ESSCA et/ou par des collaborations ponctuelles sur des travaux de recherche avec des chercheurs d'autres institutions.

L'ESSCA encourage ses enseignants-chercheurs à prendre des responsabilités au sein des associations scientifiques nationales et internationales ainsi qu'au sein des revues scientifiques.

L'implication des enseignants-chercheurs de l'ESSCA dans les réseaux scientifiques nationaux et internationaux se matérialise par une participation active au sein de plus de 70 associations savantes.

L'ESSCA est partenaire de deux Groupements d'Intérêts Scientifiques (GIS) :

- Le GIS Alliance Europa. Créé par l'Université de Nantes, Le Mans Université, l'Université d'Angers et l'ESSCA en 2016, son objet est de bâtir un pôle régional d'excellence de recherche transdisciplinaire, de formation et d'innovation sur l'étude des défis sociétaux, culturels et politiques que doit relever une Europe en crise face aux processus de mondialisation. À ce titre, l'ESSCA fait partie du comité directeur du GIS et participe régulièrement à ses instances et programmes. Les activités associées au GIS Alliance Europa, sont portées au sein de l'ESSCA par l'EU*Asia Institute.
- Le GIS Études touristiques. Créé en 2019, regroupe 18 établissements, comprenant 34 laboratoires dont 9 Unités mixtes de recherche (UMR) du CNRS, il a pour objet de fédérer et structurer les ressources académiques pluridisciplinaires autour d'un objet thématique, le tourisme pour : dynamiser la production scientifique sur ce thème grâce à la mise en œuvre de programmes de recherche collaboratifs et pluridisciplinaires ; rendre visibles au niveau international les travaux des chercheurs du GIS et la recherche française sur le thème ; contribuer à la réflexion, la décision et à la capacité d'anticipation des acteurs du monde socio-économique (entreprises, organismes et territoires). L'ESSCA fait partie du comité directeur du GIS. Les activités associées au GIS sont portées au sein de l'ESSCA par la chaire Services et innovation.

Depuis septembre 2021, les établissements EESPIG sont autorisés à émettre des contrats doctoraux et postdoctoraux de droit privé. Conçu pour le financement des travaux doctoraux et postdoctoraux, ces contrats sont parfaitement adaptés aux besoins des institutions d'enseignement supérieur. Ils comblent un manque qui handicapait les écoles françaises : elles ne disposaient d'aucun instrument juridique permettant le financement de doctorant autre que le dispositif CIFRE.

L'ESSCA a dans ce cadre lancé en 2021 un projet de recherche en lien direct avec la transition écologique et accueille actuellement un doctorant qui travaille sur l'impact et la vulnérabilité

climatique des entreprises de manière à pouvoir établir un diagnostic climatique par filière d'activité puis par entreprise.

▪ **Valorisation de la recherche**

La contribution aux débats d'idées de l'ESSCA a lieu via le partage des résultats de ses recherches, l'expertise et l'échange avec les communautés non académiques (dirigeants d'entreprise, managers, indépendants, financeurs, décideurs publics, salariés, organisations non gouvernementales, médias, etc.).

À travers une quinzaine de livres blancs, l'ESSCA participe à la résolutions des problématiques socio-économiques que rencontrent les entreprises et les décideurs publics.

L'ESSCA encourage ainsi la valorisation des recherches produites par ses enseignants-chercheurs via la diffusion/présentation de ses résultats à des publics non académiques – via des articles professionnels, des tribunes, des chroniques radios ou l'utilisation de tout autre média dans la mesure où les prises de position sont liées à une recherche - ou une expertise académique clairement identifiée.

Dans cette perspective, l'ESSCA a créé un site dédié : ESSCA Knowledge (essca.knowledge.fr) dont l'objectif est de mettre en valeur l'ensemble des contributions des professeurs via des articles destinés aux décideurs/managers/médias, des tribunes portant sur leurs expertises au regard des grandes questions d'actualité, des blogs, des podcasts, des vidéos ou encore des chroniques radios.

La dissémination de la recherche de l'école se fait également à travers les différentes conférences organisées par la recherche de l'ESSCA. En 2021-2022 ce sont plus de 100 conférences, tables-rondes, colloques, séminaires et webinaires qui ont été organisés à destination de publics académiques ou non-académiques.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Nombre de publications dans des revues ABS, CNRS ou FNEGE de rang 1 ou 2
- Nombre de contrats de recherche/projet européens
- Nombre de publications dans des revues internationales
- Nombre de collaborations internationales
- Présence (O/N) de règles d'intégrité scientifique dans les documents définissant le fonctionnement de la recherche dans l'établissement.
- Nombre d'événements grand public sur des thématiques R&I DD&RS
- Existence d'une politique de diffusion des savoirs et d'ouverture des données
- % de Projets de R&I qui abondent les bases de données ouvertes/total des projets
- % de publications déposées sur des plateformes ouvertes (HAL...)/total publications déposées
- Nombre de livres blancs auxquels la recherche a participé

Objectif cible :

- Renforcer à l'horizon 2024 le nombre de publications CNRS, FNEGE et ABS à travers une augmentation du volume de la faculté, de sa productivité et de sa qualité

IV. Politique sociale

Enjeu :

Appliquer la responsabilité sociale de l'École en interne

4.1. Lutte contre les discriminations et accompagnement de tous les profils

Enjeu :

Faire de l'École une référence en matière de politique sociale

Politiques appliquées :

- **Accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle**
- **École handi-accueillante**
- **Lutte contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles (VSS)**

▪ **Accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle**

L'ESSCA a conclu en 2022 un accord d'entreprise d'égalité professionnelle qui prévoit un certain nombre de mesures en faveur de plus d'égalité au niveau professionnel :

- La création de tableaux de bord rémunération ;
- Un renforcement des formations ;
- Un renforcement de la mixité des emplois ;
- Une visite pour 2^e parent (visites prénatales et PMA) ;
- 50% de télétravail pour les salariées enceintes ;
- La nomination de référents handicap ;
- Des mesures de sensibilisation au handicap ;
- Des mesures d'informations auprès des personnes en situation de handicap ;
- Des mesures pour favoriser le recrutement des personnes en situation de handicap ;
- Des mesures de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap ;
- La sous-traitance à des ESAT.

L'école publie annuellement son bilan social reprenant des indicateurs de temps de travail, d'âge, de type contrat de travail, de statut, de rémunération, de sexe et de catégorie d'emploi.

L'ESSCA calcule et publie annuellement l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Dans ce cadre l'école s'est fixé deux objectifs concernant l'égalité femmes-hommes :

- Réduire les inégalités salariales qui ne seraient pas justifiées par des critères objectifs.
- Augmenter la proportion de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations de l'école par des promotions internes ou des recrutements.

▪ **École handi-accueillante**

L'ESSCA respecte les engagements de la Charte handicap de la CGE. Le handicap est lié au contexte. L'école considère que tout étudiant qui vit une situation de handicap doit se sentir accueilli et accompagné et quel que soit son handicap, qu'il soit visible, invisible, qu'il résulte d'une maladie, d'une malformation, d'un trouble de l'attention ou bien de difficultés d'apprentissage (dys-).

L'école a défini une politique handi-inclusive ainsi qu'un plan d'action pour l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Une référente Handicap formée à la psychologie et à l'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap est présente sur chaque campus de l'ESSCA afin d'échanger en toute neutralité sur les

modalités de soutien à mettre en place et tout étudiant en situation de handicap peut formuler une demande d'aménagement de scolarité.

L'ESSCA a adhéré en 2016 au programme de tutorat PHARES qui vise à accompagner des jeunes en situation de handicap dans la poursuite de leurs études. Depuis 2021, elle propose à ses étudiants, de s'investir dans le programme PHRATRIES (Par-delà le Handicap Recevoir un Accompagnement Tutoré pour se Réaliser et s'Initier à l'Emploi dès le Secondaire) pour l'accompagnement des jeunes de classe ULIS dans leur projet professionnel.

L'ESSCA participe au programme national du DUODAY en accueillant des jeunes en situation de handicap sur ses campus et en permettant à ses étudiants en situation de handicap de participer à une journée dans une entreprise handi-accueillante.

Si un étudiant en situation de handicap doit partir pour une mobilité dans le cadre de la convention de subvention ERASMUS passée avec l'ESSCA, une demande spécifique pour l'accompagnement de cet étudiant lors de son séjour d'études ou de stage pourra être faite. Le dossier sera transmis à l'Agence Nationale ERASMUS+ qui évaluera l'opportunité d'accorder un soutien.

▪ **Lutte contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles (VSS)**

La politique de lutte contre les discriminations et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) de l'ESSCA s'est dotée en, octobre 2021, d'une plateforme de signalement anonyme.

En collaboration avec un cabinet spécialisé dans la prise en charge des violences, l'ESSCA renforce la politique de prévention. Cette plateforme offre la possibilité à toutes les victimes de violences ou témoins de témoigner et d'être prises en charge en moins de 48 heures par des professionnels. L'ambition que poursuit l'école grâce à cette plateforme est la prévention des violences sexuelles et sexistes et avec elle, la création d'un espace sain pour toutes et tous à l'intérieur comme à l'extérieur de ses murs.

Cette plateforme permet aux élèves de déposer de façon anonyme des signalements, d'être pris en charge, puis si la situation le nécessite de lancer une procédure d'enquête interne.

Le lancement de la plateforme s'est fait en conjonction avec la création d'une campagne d'affichage de sensibilisation.

En octobre 2021 s'est tenu un webinaire dédié aux étudiants sur la thématique de la prévention des violences sexuelles et sexistes. Il a eu pour objectif de sensibiliser aux dispositifs existants au sein et en dehors de l'école et de permettre à tous et toutes de devenir des acteurs de changement et des participants actifs à un environnement sûr.

Dans le cadre de son plan de prévention et de lutte contre les violences sexistes, l'ESSCA s'associe avec Balance Ton Stage, organisme ayant pour objectif de sensibiliser les élèves contre le sexisme et le harcèlement en entreprise. Un webinaire a été organisé en décembre 2021 afin de donner aux étudiants et étudiantes des clés concrètes pour repérer les comportements sexistes en entreprise. Dans ce cadre, une enquête sur le thème du sexisme et des violences sexuelles en entreprise a été menée durant le mois d'octobre 2021 auprès de la communauté étudiante de l'ESSCA.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Nombre de campagnes de sensibilisation
- % de personnels (séniors/ jeunes/ en situation de handicap)
- % de personnels (idem) par catégories
- Nombre d'apprenant.e.s en situation de handicap

- Nombre d'accompagnements d'apprenant.e.s en situation de handicap réalisés
- % bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap par type de handicap

Objectifs cible :

- Renforcer l'impact de l'établissement en matière d'accueil des personnes en situation de handicap, de diversité, d'inclusion et de prévention des discriminations.
- Association des étudiants dans la politique de VSS par leur implication comme référents sur les campus

4.2. Égalité des chances

Enjeu :

Favoriser l'égalité des chances pour l'accès de tous et toutes aux études supérieures et à l'emploi

Politiques appliquées :

- **Politique d'égalité des chances**
- **Programme d'ouverture sociale**
- **Accompagnement des étudiants**
- **Accueil des étudiants et étudiantes internationaux**

- **Politique d'égalité des chances**

Dans le cadre du développement de sa politique d'égalité des chances et afin d'élargir l'accessibilité de ses formations postbac au plus grand nombre d'étudiants, ESSCA School of Management met en place des frais de scolarité modulés en fonction des ressources de chaque famille depuis la rentrée 2021. Cette mesure fait de l'ESSCA la 1^{re} Grande Ecole de management en France à moduler ses frais de scolarité en fonction des revenus de la famille.

Avec cet effort, élaboré en concertation avec les différentes parties prenantes de l'École depuis plus d'un an et inscrit dans la démarche du plan stratégique Odyssée, l'ESSCA entend affirmer son statut associatif labellisé EESPIG en conduisant une politique tarifaire volontariste dans ce domaine. Les frais de scolarité sont modulés en fonction de la tranche dans laquelle se situe le quotient familial :

- Pour le Programme Grande École, les frais de scolarité de l'année 2023/2024 oscilleront entre 0 € pour la tranche 1 et 12 745 € pour la tranche 12. À la rentrée 2021, tenant compte de la modulation des frais de scolarité, le prix moyen réellement payé était de 10 760 € en première année du programme Grande École.
- Pour le Bachelor en management international 1^{re} année, les frais de scolarité de l'année 2023/2024 s'établiront entre 0 € pour la tranche 1 et 9 000 € pour la tranche 12. À la rentrée 2021, tenant compte de la modulation des frais de scolarité, le prix moyen réellement payé était de 6 729 € en première année du Bachelor en management international.

L'ESSCA, soucieuse de donner toutes leurs chances au plus grand nombre de candidats, propose depuis de nombreuses années son propre dispositif d'aides au financement des études.

La commission de veille sociale solidarité de l'ESSCA peut intervenir en cours d'année pour aider financièrement un étudiant en difficulté, boursier ou non.

Un fonds d'urgence a été créé pendant la crise sanitaire de 2020 afin d'aider les élèves dont la situation financière a été fragilisée.

Par ailleurs, une Bourse d'excellence récompense les 10 premiers au concours d'entrée en 1^{ère} année entrant à l'ESSCA. Ils reçoivent une bourse mensuelle de 300 € pendant leurs 10 mois de scolarité et durant les 5 années d'études.

L'ESSCA propose à ses élèves plusieurs formations en alternance. L'alternance permet aux étudiants d'acquérir une expérience solide en entreprise, et d'avoir leurs frais de scolarité pris en charge.

Les étudiants du programme Bachelor de l'ESSCA peuvent s'orienter en 3^{ème} année vers une spécialisation Marketing et Commercialisation en alternance.

Les étudiants du Programme Grande Ecole de l'ESSCA peuvent s'orienter vers différents programmes de cycle Master en alternance.

- **Programme d'ouverture sociale**

- **Cordée de la réussite – Programme Elan 49**

Depuis 2015, le campus d'Angers de l'ESSCA a conclu un partenariat avec un collège de l'agglomération angevine classé REP (Réseau d'Education Prioritaire). L'objectif de ce partenariat de tutorat est d'échanger avec des élèves de 3^{ème} sur leur projet scolaire et professionnel afin de faire évoluer leurs représentations sociales et culturelles sur leur capacité d'accès et de réussite dans le supérieur. Au-delà du soutien scolaire classique, le but est de les aider à se projeter et à imaginer leur avenir, explorer des pistes d'orientation et leur donner des clés méthodologiques d'apprentissage.

Les effets de ce partenariat sont doubles. Pour l'élève tuteuré ils consistent en un apport de connaissances, d'une méthodologie de travail, de développement de la confiance en soi, et de projection dans l'avenir. Mais le tuteur ou la tutrice obtient également un bénéfice de cet accompagnement ; il permet une ouverture d'esprit sur les difficultés des collégiens en REP, constitue une expérience humaine riche et donne la satisfaction à apporter son soutien.

En janvier 2023, 10 nouveaux élèves de l'ESSCA sont devenus tuteurs ou tutrices.

La mesure de l'impact du programme sur le taux de réussite des collégiens (information communiquée par le Principal du Collège en 2020) a montré une progression moyenne de 7 points de moyenne générale pour les 76 élèves ayant suivi le dispositif depuis 2015.

- **Prépa-Bachelor Inclusive**

L'ESSCA a conclu un partenariat en 2021 avec les Apprentis d'Auteuil du Sud-Est pour la co-construction d'un parcours de formation de deux années pour une quinzaine de jeunes ayant pour objectif de permettre l'accès par la voie de l'admission parallèle en 2^{ème} année du Bachelor en Management International (BMI) de l'ESSCA à Aix-en-Provence.

La 1^{ère} année de la formation, chaque jeune bénéficie d'un parcours de formation de 650 heures visant à harmoniser les prérequis avec des jeunes issus de filières généralistes.

La 2^{ème} année, chaque jeune bénéficie d'une formation prenant appui sur la première année du BMI dispensée à l'ESSCA. L'ESSCA est chargée de fournir toute l'architecture pédagogique du programme et tout support pouvant faciliter l'apprentissage des jeunes. Des rencontres (business simulations, conférences ; hackathon entrepreneurial) sont organisées avec des étudiants de 1^{ère} année du BMI.

▪ **Accompagnement des étudiants**

Le Centre d'Accompagnement Pédagogique est formé par une équipe pluridisciplinaire dont chaque membre est présent sur les différents campus. Les référents s'appuient sur les dernières recherches en sciences de l'apprentissage et/ou ont une expérience conséquente dans le domaine académique. L'équipe est encadrée par la Docteure en Psychologie Cognitive Marcela Schweitzer qui assure la coordination de l'accompagnement sur tous les campus. De ce fait, les étudiants ont accès aux mêmes dispositifs indépendamment du campus de rattachement.

Pendant la semaine d'intégration "on-boarding", le Centre d'Accompagnement Pédagogique intervient auprès des étudiants à travers une présentation appelée "Comment construire des stratégies d'apprentissage performantes?". Il s'agit de susciter chez les nouveaux étudiants une réflexion concernant leur méthodologie de travail et de leur faire appréhender les enjeux des attendus de l'enseignement supérieur.

Dès la 1^{re} année un tutorat individualisé est mis en place, rythmé par des rencontres en face-à-face avec le tuteur, membre de l'équipe pédagogique. Les thèmes abordés sont liés à la vie de l'étudiant dans l'École (intégration dans la promotion, analyse des résultats scolaires et recherche de stage).

Des ateliers "Apprendre à Apprendre" sont organisés avec pour objectif de faire réfléchir les étudiants sur leur façon d'apprendre à partir de différentes thématiques (la concentration, la gestion du stress, le fonctionnement de la mémoire, etc.) et de les mettre en situation d'auto-évaluation de leurs pratiques méthodologiques. Ces ateliers sont complétés par une formation en ligne, des newsletters et des podcasts à disposition des étudiants sur l'intranet.

Lors des deux premières années, une aide académique individualisée est proposée aux étudiants qui rencontrent des difficultés ponctuelles dans une ou plusieurs matières. Des moniteurs étudiants spécialement formés assurent cet accompagnement pour leurs camarades afin de les aider à :

- réfléchir à leur manière d'apprendre et d'organiser leur travail,
- dépasser les difficultés ponctuelles,
- mettre en place une méthode de travail autonome et efficace.

Des coachings personnalisés sur demande de l'étudiant sont disponibles et assurés par les référents du Centre d'Accompagnement Pédagogique. Il peut s'inscrire dans une démarche de préparation aux examens ou d'évaluation des performances après les épreuves.

Le Centre d'Accompagnement Pédagogique gère l'ensemble des dispositifs de tutorat, avec un suivi personnalisé de chaque élève et de soutien académique permanent.

▪ **Accompagnement des étudiants internationaux**

L'ESSCA accompagne spécifiquement les étudiants internationaux, en échange, diplômants, comme accueillis pour des mobilités courtes. Le service des relations internationales propose plusieurs aides et services à destination des étudiants internationaux.

Une plateforme en ligne et une application dédiées ainsi qu'un groupe Teams ont été créés afin de regrouper l'ensemble des informations nécessaires aux nouveaux arrivants internationaux.

Des activités favorisant l'intégration de ces étudiants sont organisées comme des city tours ou la mise en place d'un système de parrainage par un étudiant français.

En 2020, l'ESSCA s'est vu décerner le Label « Bienvenue en France » deux étoiles, pour une durée de 4 ans en, par Campus France. Il s'agit d'une reconnaissance nationale, gage de la qualité d'accueil offerte par les établissements d'enseignement supérieur aux étudiants internationaux. L'ESSCA fait partie des 120 établissements labellisés parmi les 191 engagés dans la démarche.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Existence de services dédiés à l'amélioration des conditions d'études/formations des internationaux
- Nombre de boursiers/effectif total
- Nombre d'apprentis/contrats pro
- Nombre d'étudiants avec modulation des frais de scolarité
- Existence de services dédiés à l'amélioration des conditions d'études/formations des apprenant.e.s en difficultés soio-économiques et/ou socio-culturelles
- Existence de dispositifs d'accompagnement de futur.e.s apprenant.e.s quels que soient leurs profils O/N
- Indicateurs de recrutement des apprenant.e.s quels que soient leurs profils par catégories (taux de boursiers, homme/femme...) et territoires
- Chiffres sur l'ouverture sociale
- Taux de démission des étudiants

Objectifs cible :

- 15% d'étudiants boursiers à l'horizon 2027, engagement EESPIG dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat
- Consolider une politique active de détection et de remédiation au décrochage dans les études

V. Campus responsables

Enjeu :

Créer des lieux de vie innovants, respectueux de leur environnement et de leurs usagers

5.1. QVT

Enjeu :

Construire un environnement de travail favorable au bien-être et à la santé des étudiants, étudiantes, collaborateurs et collaboratrices

Politiques appliquées :

- **Santé et sécurité**
- **Qualité de vie**

▪ **Santé et sécurité**

Dans le cadre de la mise en place de sa politique de prévention et de prise en charge du bien être étudiant, une cellule d'écoute est mise en place sur chaque campus. Ces cellules sont gérées par des psychologues diplômés d'Etat. Les consultations sont prises en charge à 100% par l'école dans la limite de 6 sessions. L'ESSCA poursuit son partenariat avec le cabinet Alliance C. Ce dispositif permet aux étudiants de bénéficier d'une consultation gratuite avec un psychologue sous le format de téléconsultation.

Afin de répondre aux problèmes de précarité menstruelle - une enquête de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) ayant montré qu'un tiers des étudiantes déclarent avoir besoin d'une aide financière pour se procurer des protections périodiques- des distributeurs de protections périodiques biologiques et gratuites ont été installés, début octobre 2022, sur tous les campus français de l'ESSCA, en collaboration avec une entreprise française Marguerite et Compagnie.

En 2021/2022 pour favoriser l'accès au sport des élèves, 161 élèves ont bénéficié de l'aide financière de 60 euros pour tout abonnement dans une salle de sport ou licence fédérale ou universitaire. Les élèves du campus parisien peuvent également bénéficier d'un abonnement à Forest Hill pour la somme de 200€, au lieu de 960 € tarif public.

Les risques pour la santé des collaborateurs de l'ESSCA y compris les risques psychosociaux et les solutions de limitation de ces risques sont identifiés et regroupés dans le document unique d'évaluation des risques professionnels de l'ESSCA. Ce document est porté à la connaissance de tous les salariés et mis-à-jour régulièrement.

▪ **Qualité de vie**

Un accord de télétravail a été présenté au comité social et économique en 2021, qui permet aux salariés qui le souhaitent de travailler depuis leur domicile et d'ainsi mieux organiser la conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

A l'occasion de la semaine pour la qualité de vie au travail, l'ESSCA a proposé à ses salariés différents ateliers. Des ateliers de sophrologie étaient proposés sur le campus de Paris et en distanciel via Teams.

Plusieurs conférences ont également été organisées sur les thématiques du sens au travail, du prolongement de l'équilibre vie professionnelle/personnelle et les signes de l'épuisement ainsi que des bilans de prévention pour les salariés seniors et aidants.

La qualité de vie des étudiants sur les campus de l'ESSCA est sous la responsabilité de la direction de l'expérience étudiante qui veille sur leur bien-être à travers des actions de prévention et la mise à disposition d'une cellule d'écoute.

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Existence d'un plan d'actions de mise en place d'une politique de qualité de vie son/ses sites/campus pour les personnels et les apprenant.e.s (dont les études/formations)
- Réalisation d'enquête de satisfaction sur la qualité de vie auprès de l'ensemble des personnels et des apprenant.e.s
- Existence d'un CHSCT/CSE actif
- Existence et mise à jour annuelle du document unique (DUERP)
- % d'élus et responsables associatifs apprenant.e.s formés à la prévention

Objectif cible :

- Projets de rénovations ou de construction des campus basés sur l'expérience des parties prenantes (élèves, auditeurs de la formation continue, collaborateurs, faculté, personnalités du monde de l'Entreprise...) et handi-accueillants
- Formaliser un plan de prévention à destination de toutes les parties prenantes internes de l'établissement.

5.2. Environnement

Enjeu :

Faire de l'ESSCA un modèle de protection de l'environnement en réduisant les impacts de ses activités et sensibilisant ses parties-prenantes

Politiques appliquées :

- **Gestion environnementale transversale**
- **Mobilité durable**
- **Politique en matière de biodiversité**
- **Alimentation responsable**
- **Numérique responsable**

- **Gestion environnementale transversale**

L'implantation multi-campus, multi-pays présente un défi pour la mise en place d'une gestion environnementale transversale à l'ESSCA. L'École porte une attention particulière à la gestion durable de tous ses campus et met en place de nombreuses actions en ce sens.

Un plan d'actions global sur les enjeux environnementaux -notamment les aspects énergie-carbone, déchets, eau, biodiversité et mobilité – a été défini.

La performance énergétique est un enjeu primordial pour l'ESSCA, d'autant plus dans la période actuelle de réduction des ressources énergétiques.

Un plan de sobriété énergétique a été mis en place fin 2022 afin de réduire sensiblement les consommations énergétiques de l'école. Ce plan repose sur deux piliers : la mise en place d'un suivi des consommations et la sensibilisation des parties-prenantes internes de l'école.

La performance énergétique de l'école tient également à la qualité de ses bâtiments. Ainsi, des audits énergétiques ont été réalisés sur les campus d'Angers et de Paris afin d'identifier les pistes d'améliorations envisageables. La direction des programmes immobiliers s'assure également que les futurs campus de l'école soient aux meilleures normes environnementales en menant des démarches de certifications BREEAM et HQE sur ses nouvelles constructions.

Créée en 1990, la certification britannique BREEAM permet d'évaluer l'impact environnemental d'un bâtiment pour une architecture plus écologique. Les critères pris en compte pour l'analyse du bâtiment sont : la gestion de l'énergie, le niveau de pollution des bâtiments, la gestion de l'eau, la valorisation des déchets, l'utilisation de process innovants, le management des personnes, l'accès à des transports durables et la santé et bien-être des occupants.

Les critères indispensables pour qu'un projet soit certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) se répartissent en quatre familles : des cibles d'éco-gestion, des cibles d'écoconstruction, des cibles de santé et des cibles de confort.

Le futur campus de Bordeaux qui sera inauguré à la rentrée 2023 sera certifié HQE et BREEAM Good.

L'école suit également ses consommations de bois et de gaz, d'eau, sa production de déchets et leur valorisation ainsi que ses achats de papiers.

Pour réduire les impressions papiers, les enseignants sont invités à déposer leurs cours sur des plateformes numériques. Il est en de même pour les travaux que les étudiants doivent restituer. Les boissons chaudes (café, thé, chocolat au lait) sont proposées gratuitement au personnel de l'ESSCA. En 2016, afin de limiter l'usage du gobelet jetable, un 1^{er} plan de distribution d'un mug « ESSCA » au personnel permanent avait permis de diminuer de 39% sur le campus d'Angers la consommation de gobelets jetables. Un 2nd plan de distribution, lancé en 2018, a permis de supprimer l'utilisation de gobelets jetables dans les cafétérias du personnel. Les campus proposent également des dispositifs spécifiques de collectes et de recyclage de mégots « Cy-clope » et Ecomégot.

L'école a mis en œuvre dès 2016 une politique de sensibilisation au tri sélectif à destination du personnel et des agents de nettoyage. Afin de favoriser l'inclusion sociale, l'ESSCA a fait le choix de collaborer avec un ESAT (établissement et service d'aide par le travail) angevin pour la collecte et le tri de ses déchets.

Pour aller plus loin et envisager des mesures concrètes de réduction de ses impacts environnementaux, l'école va réaliser en 2023 un bilan carbone complet reprenant la méthodologie de l'ADEME et portant sur les scopes 1, 2 et 3.

▪ **Mobilité durable**

L'ESSCA est une école multicampus et multipays pour qui l'expérience à l'international est un prérequis au diplôme. En effet, l'ESSCA a pour but de former les managers de demain et tout futur manager doit être capable de travailler dans un contexte international, que ce soit dans son propre pays ou à l'étranger. La formation à l'international est donc au cœur de la pédagogie de l'ESSCA.

En conséquent, les déplacements dont l'école est responsable sont multiples et représentent la plus grande part de l'empreinte carbone de l'école (Premier poste d'émissions du Bilan carbone 2012 de l'ESSCA).

L'impact carbone des déplacements professionnels des professeurs sont suivis et des mesures sont prises afin de contenir leur impact. Des règles relatives aux déplacements professionnels sur le territoire national ont été définies dès 2015. Elles instaurent la primauté du train et des transports en commun sur les autres types de transport et la mutualisation des trajets des collaborateurs.

Pour les déplacements domicile-travail des permanents de l'ESSCA, l'école a proposé dès 2018 à son personnel l'indemnité kilométrique vélo (25 centimes par kilomètre parcouru dans le cadre des déplacements domicile-travail).

Le taux de bénéficiaires à l'ESSCA égal à 5.84 % lors du lancement du programme au 1er semestre 2018 est passé à 9.03 % en 2018/2019 et à 13.57 % en 2020/2021. Ce « plan vélo ESSCA » a été accompagné par la proposition d'abris à vélo couverts et visibles, à la disposition du personnel et des étudiants.

L'école travaille actuellement sur un plan de mobilité campus afin de valoriser d'autres modes de transports et de proposer d'avantage d'alternatives durables aux véhicules thermiques. Ce plan intégrera également les mesures concernant les étudiants des campus de l'école et leurs déplacements à l'international.

▪ **Politique en matière de biodiversité**

En octobre 2019, l'ESSCA a signé la **convention Refuges LPO** en présence d'Allain BOUGRAIN-DUBOURG, président de la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) et Jean-Pierre MORON, président de la LPO-Anjou.

Cette convention engage l'ESSCA à mettre en œuvre des mesures de préservation de la nature et d'amélioration de la biodiversité sur son campus angevin à travers un plan d'actions et de gestion. Cela concerne par exemple la plantation d'espèces végétales adaptées à la faune locale, le respect des rythmes de reproduction des oiseaux, la pose de nichoirs, l'entretien écologiques des espaces verts, etc. Cet engagement a fait de l'ESSCA l'une des premières Grandes Écoles concrètement engagée dans une démarche de sauvegarde de la biodiversité.

En 2021, un potager solidaire a été créé sur le campus d'Angers. Il permet à la fois de sensibiliser les étudiants à la biodiversité tout en proposant des produits de saison aux étudiants en difficulté.

Ces démarches seront pérennisées et renforcées à travers une stratégie de promotion de la biodiversité inscrite dans le plan d'actions de l'école.

▪ **Alimentation responsable**

A travers sa charte d'achats responsables, l'ESSCA veille particulièrement à la qualité de l'alimentation proposée sur ses campus.

L'école a ainsi choisi pour son campus d'Angers un prestataire engagé, le groupe Convivio, ayant une politique RSE affichée. Les étudiants et collaborateurs du campus angevin peuvent ainsi se restaurer avec des produits locaux et responsables.

Le potager solidaire mis en place en 2021 participe également à la sensibilisation des usagers du campus d'Angers à une alimentation plus responsable. Les produits du potager ont été distribués aux étudiants et à disposition à l'AGORAé une épicerie solidaire de la ville.

Le campus aixois expérimente actuellement un partenariat avec la chaîne de restauration "La Famille Finest Lunch" qui propose 80% de produits français et frais, cuisinés le jour même.

A Bordeaux, un service de frigidaires connectés Melchior contenant des bocaux réutilisables avec produits responsables provenant de fournisseurs locaux a été mis en place.

Le campus de Lyon collabore avec CAROT, un prestataire spécialisé pour déployer des distributeurs de nourriture saine dans le foyer tandis qu'à Paris thés et cafés sont issus du commerce équitable.

▪ Numérique responsable

L'ESSCA est engagée dans une démarche de numérique responsable : réduction des atteintes à l'environnement et accessibilité pour tous et toutes.

En septembre 2021, les collaborateurs de la Direction des Systèmes d'Information de l'ESSCA ont participé à une Fresque du numérique, ce qui a permis d'envisager 5 actions à mettre en œuvre à l'ESSCA :

- Mesurer l'impact environnemental ;
- Questionner les nouveaux usages ;
- Mutualiser ;
- Sensibiliser autour de vous ;
- Réduire le nombre et la taille des écrans.

Depuis octobre 2021, l'ESSCA est membre de l'Institut du Numérique Responsable réseau qui vise à accompagner les organisations dans cette démarche et à permettre le partage des pratiques au sein d'un même collège d'organisations.

En 2022, en collaboration avec l'ENSAM, l'ESSCA a initié une étude comparative de l'impact carbone de ses enseignements en fonction du mode proposé (présentiel, distanciel, blended) en prenant en compte l'ensemble des facteurs qui influencent l'impact (déplacement, consommations d'énergie, mode de transport...).

Indicateurs de performance suivis et reportés annuellement :

- Consommation globale en énergie finale kWhEF/m²/an
- Emissions de carbone en tCO₂eq/an
- Existence d'une mission en charge du management énergétique (ex: manager énergie, économiseur de flux...)
- Niveau de réduction des consommations en énergie fossile atteint (au regard du décret tertiaire)
- Consommation d'eau en m³/an, et par type d'usage si possible (bâtiments, ECS, piquage en nappe, espaces verts, scientifiques...)
- Quantités de déchets assimilés aux ordures ménagères, par nature et par usagers
- % de déchets en filière et valorisés
- Taux de renouvellement du parc automobile
- Quantité et pourcentage de réduction des consommations de carburant pour la flotte interne
- Existence d'un inventaire de la biodiversité
- Taux de personnes utilisant les transports en commun (et doux)
- Taux de bénéficiaires de l'indemnité kilométrique vélo
- % de voiries et parkings / total des espaces extérieurs
- % surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts
- % des usagers pouvant avoir recours à une alimentation collective responsable
- % des produits de qualité et durable / total (en poids)

Objectifs cibles :

- Réaliser le bilan carbone de l'établissement et mettre en place un plan d'action associé
- Mettre en plan un suivi de la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Mettre en place un plan de mobilité campus
- Formaliser une politique d'alimentation responsable



Creating futures

essca.fr



Accréditations
AACSB, AMBA,
& EQUIS

Membre de la FESIC
& de la Conférence
des Grandes Écoles

Membre associé de
l'Université Catholique
de l'Ouest

Établissement d'enseignement
supérieur privé d'intérêt
général - EESPIG